Annexe 2025

Championnat Départemental Des Clubs FEMININ

Mise Mis à jour le 31 Juillet 2025

Préambule:

Le règlement du CNC de la FFPJP est le document de référence.

<u>L'annexe 2025 du règlement du CDC Open précise les modatités de fonctionnement de cette compétition.</u>

Cette annexe détaille les montées et les descentes pour 2025.

Elle précise le nombre d'équipe par division pour 2025 :

12 équipes en division 1

12 équipes en division 2

20 équipes en division 3

Un additif à cette annexe déterminera l'issue de ces compétitions,

Elle détermine les équipes qui sont qualifiées pour les phases finales,

celles qui monteront et celles qui descendront par division.

Article 1:

L'horaire du début de compétition pour les 1ère, 2 éme division et 3ème division est fixé à 14 H15 sur un même site (dépôt des licences 14h00).

Article 2:

Les feuilles de match seront mises en ligne par la section féminine.

La tenue club est obligatoire sous peine de sanctions.

Pour les ententes la tenue club est obligatoire avec un signe distinctif genre "brassard".

La Commission sportive établira le classement.

Article 3:

Pour 2025 le CDC Féminin sera constitué de 44 équipes.

Pour 2025, les équipes sont reparties au niveau départemental en 3 divisions :

La division 1 sera constituée de 12 équipes soit 2 groupes de 6 équipes. La division 2 sera constituée de 12 équipes soit 2 groupes de 6 équipes

La D 3 sera constituée de 20 équipes soit 2 groupes de 6 éq. et 1 groupe de 8 éq..

En Division 1

Phases de poules :

Les 12 équipes généreront 2 groupes de 6 équipes Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/2 finales Pour les descentes, elles sont établies en fonction des équipes descendues de CRC (voir tableau en annexe)

Phases finales:

Tirage des demi-finales :

1er groupe 1 contre 2ème groupe 2 1er groupe 2 contre 2ème groupe 1

Le vainqueur de la finale accèdera au CRC Féminin et sera champion départemental

En Division 2

Phases de poules :

Les 12 équipes généreront 2 groupes de 6 équipes Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/2 finales Pour les descentes, elles seront établies en fonction des équipes descendues de la deuxième division

Phases finales:

Tirage des demi-finales :

1er groupe 1 contre 2ème groupe 2 1er groupe 2 contre 2ème groupe 1

Les vainqueurs des 1/2 finales montent en D1

En Division 3

Phases de poules :

Les 20 équipes généreront 2 groupes de 6 équipes et 1 groupe de 8 équipes. Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux ¼ de finales soit 6 équipes plus 2 deux meilleurs troisième soit 2 équipes.

En ce qui concerne le groupe de 8 pour les meilleurs troisième, (afin d'avoir le même nombre de rencontres que dans les autres groupes), il sera fait le calcul suivant : Le total des points sera divisé par 7 et sera ensuite multiplié par 5. Idem pour le Goal average.

Pour les descentes, elles seront établies en fonction des équipes descendues de la deuxième division.

Post) Les meilleurs troisième seront déterminés dans l'ordre suivant : Nombre de points, goal-average général (différence des points pour et contre), point-average pour, le nombre de parties gagnées sur l'ensemble des matchs, en cas d'égalité la commission sportive statuera.

Phases finales:

Tirage de ¼ de finales :

Tirage au sort par la commission "surveillance compétition"

Restriction les premiers de poule ne peuvent se rencontrer à ce stade.

Tirage des demi-finales :

Tirage au sort par la commission "surveillance compétition"

Les vainqueurs des 1/2 finales montent en D2.

Article 4:

Composition du Jury

Le délègué (président de Jury), l'arbitre principal et le président organisateur

Article 5:

Les feuilles de match seront numérisées et seront mises en ligne sur le site du CD.

Article 6:

Rappel du règlement Général des CDC du 01 février 2024 de la FFPJP (article.10.2). Un richier de suivi des reuntes de match des CDC à ete presente aux clubs.

Il a été décidé par les clubs en réunion d'octobre en application du règlement CNC 2023 de la FFPJP (article 15 et 16) un barème de sanction pour l'ensemble des CDC. Toute les équipes qui joueront avec des joueurs dit « brulés » auront match perdu à zéro point sans pénalité financière la première fois suivant le choix des votants. En cas de récidive du même club quel que soit l'équipe qui est concernée il y aura en plus une sanction financière de la moitié du forfait soit 50 euros par match. L'application sera effective à partir du 16 octobre 2023, les 4 championnats des clubs dès lors seront modifiés.

lors de la mise à jour de cette annexe. Le règlement intérieur et toutes les annexes

Le comité de pilotage a mis en place un fichier Excel pour le suivi des feuilles de match afin que les règles éditées par la FFPJP soient respectées par toutes les équipes. Ce fichier est consultable sur le site du Comité dans la barre horizontale en haut de la page d'accueil.

Pour le CDC, le comité peut fixer un délai pour le dépôt des listes mais également utiliser la feuille de match du 1er match de la 1ère journée qui fera office de liste initiale.

Toutefois 2 joueuses maximum pourront changer d'équipe mais uniquement

pour une division supérieure et ils ne pourront plus en changer par la suite.

De même une équipe ne pourra pas comporter plus de 2 joueurs venant venant d'une division inférieure.

De même une équipe ne pourra pas comporter plus de 2 joueurs venant d'une division inférieure.

En cas de non-respect de ces règles, il sera appliqué les sanctions prévues à l'article 15 et 16 du même règlement. C'est la présence effective d'une joueuse sur une feuille de match qui valide son appartenance à une liste.

Article 7:

ARTICLE 22 du règlement intérieur : Amendes pour les forfaits

Montant des amendes pour les forfaits :

Amende de 100€ pour un match

Amende de 200€ pour une journée à 2 matchs

Amende de 300€ pour une journée à 3 matchs. L'abandon en cours de journée ou de match équivaut à un forfait équivalent avec application des amendes relatives.

Amende de 400€ pour le forfait général avant le début de la compétition,

après la publication du tirage et du calendrier des rencontres.

Les amendes d'un premier forfait ne sont pas cumulables.

avec l'amende du forfait général.

Les mêmes montants que celui d'un forfait général en cours de compétition sont appliqués en cas de non-participation à une phase finale du championnat CDC avec application éventuelle de sanctions sportives.

Légende des couleurs dans les tableaux			
Couleur dans la colonne de gauche Annee Couleur dans la colonne de droite Ann			
Equipe qui descend de l'egion ou de division	on cours		
	Equipe qui descend en division inférieure		
Equipe qui monte de division inférieure	Equipe qui monte en division supérieure		
Equipe qui se maintient dans la division	Equipe qui se maintient dans la division		
Equipe inexistante	Equipe inexistante		

1è	1ère Division de CDC Féminin 2024 (12 équipes, 2 poules de 6)						
Le champion monte en région⊡							
0 descen	te de région	1 descent	e de région	2 descentes de région 3 descentes de région			es de région
1	Monte en région	1	Monte en région	1	Monte en région	1	Monte en région
2	Maintien en D1	2	Maintien en D1	2	Maintien en D1	2	Maintien en D1
3	Maintien en D1	3	Maintien en D1	3	Maintien en D1	3	Maintien en D1
4	Maintien en D1	4	Maintien en D1	4	Maintien en D1	4	Maintien en D1
5	Maintien en D1	5	Maintien en D1	5	Maintien en D1	5	Maintien en D1
6	Maintien en D1	6	Maintien en D1	6	Maintien en D1	6	Maintien en D1
7	Maintien en D1	7	Maintien en D1	7	Maintien en D1	7	Maintien en D1
8	Maintien en D1	8	Maintien en D1	8	Maintien en D1	8	Maintien en D1
9	Maintien en D1	9	Maintien en D1	9	Maintien en D1	9	Descente en D2
10	Maintien en D1	10	Maintien en D1	10	Descente en D2	10	Descente en D2
11	Maintien en D1	11	Descente en D2	11	Descente en D2	11	Descente en D2
12	Descente en D2	12	Descente en D2	12	Descente en D2	12	Descente en D2
Barrage entre les derniers de chaque poule, le perdant descend en D2 Les derniers de chaque poule descendent en D2		Les derniers de chaque poule descendent en D2. Barrage entre les 2 cinquième de chaque poule, le perdant descend en D3		Les 2 derniers de chaque poule descendent en D2			

2ème Division du CDC Féminin 2024 (12 équipes, 2 poules de 6)							
261	HE DIVISION		istes de D			. poules c	le oj
1 descen	te de CDC 1		es de CDC 1		es de CDC 1	4 descente	es de CDC 1
1	Monte en D1	1	Monte en D1	1	Monte en D1	1	Monte en D1
2	Monte en D1	2	Monte en D1	2	Monte en D1	2	Monte en D1
3	Maintien en D2	3	Maintien en D2	3	Maintien en D2	3	Maintien en D2
4	Maintien en D2	4	Maintien en D2	4	Maintien en D2	4	Maintien en D2
5	Maintien en D2	5	Maintien en D2	5	Maintien en D2	5	Maintien en D2
6	Maintien en D2	6	Maintien en D2	6	Maintien en D2	6	Maintien en D2
7	Maintien en D2	7	Maintien en D2	7	Maintien en D2	7	Maintien en D2
8	Maintien en D2	8	Maintien en D2	8	Maintien en D2	8	Maintien en D2
9	Maintien en D2	9	Maintien en D2	9	Maintien en D2	9	Descente en D3
10	Maintien en D2	10	Maintien en D2	10	Descente en D3	10	Descente en D3
11	Maintien en D2	11	Descente en D3	11	Descente en D3	11	Descente en D3
12	Descente en D3	12	Descente en D3	12	Descente en D3	12	Descente en D3
Barrage	e entre les	Les dernier	s de chaque	Les dernier	s de chaque	Les 2 dernie	rs de chaque

3ème Division du CDC Féminin 2024 (les finalistes de D3 montent en D2) (20 équipes, 2 poules de 6 équipes et 1 poule de 8 équipes)